

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement Question écrite n° 10067

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les résistances rencontrées actuellement par la chancellerie dans la réforme de la carte judiciaire, ainsi que sur les critères employés par le ministère de la justice pour décider de la suppression ou du maintien des tribunaux. Il a été reproché à la chancellerie de ne pas suivre de ligne directrice, de cohérence d'ensemble, et de ne pas appliquer systématiquement le critère du seuil d'activité. Or ce dernier serait le seul à pouvoir écarter toute suspicion de la part des opposants à la réforme. Il souhaiterait donc connaître la grille de lecture exacte employée par la chancellerie dans son travail de réforme de la carte judiciaire.

Données clés

Auteur: M. Charles-Ange Ginesy

Circonscription: Alpes-Maritimes (5e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 10067

Rubrique: Justice

Ministère interrogé : Justice Ministère attributaire : Justice

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 novembre 2007, page 6980 **Question retirée le :** 8 avril 2008 (Fin de mandat)